

Lancement de E-litige.com

A l'heure de l'explosion des ventes sur Internet, une nouvelle association de défense des consommateurs vient de voir le jour : E-litige.com. Comme son nom l'indique notre association a pour but principal de résoudre à l'amiable les litiges liés à la consommation. Pour cela, elle s'appuie principalement sur ses nombreux contacts professionnels.

En surfant sur notre site web, vous trouverez des fiches pratiques, un forum ainsi qu'une rubrique « Actu ». Les fiches pratiques traitent de sujets variés tels que les achats à l'étranger, la location d'immobilier ou encore les banques... Chaque fiche pratique est accompagnée de modèles de lettres que vous pouvez télécharger gratuitement. Vous avez également la possibilité de poser vos questions via le forum de l'association où l'équipe de E-litige.com vous répondra. Vous pourrez, de plus, bénéficier d'une médiation si votre litige concerne un achat en ligne ou un problème avec votre FAI. Notre équipe est entièrement bénévole et a de nombreuses années d'expérience en matière d'aide aux consommateurs. Elle a également collaboré avec différents organismes et noué des contacts avec les cybermarchands et les comparateurs de prix. Les services proposés sont entièrement gratuits. Bon surf sur E-litige.com !

[Actualité rédigée par maxime17s]

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 25 novembre 2007

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/7860-lancement-e-litige.com.html>